

AKTUELL



PANAMA PAPERS

Cadeau empoisonné

Luc Caregari

Elle peut si elle veut : la CSSF vient de sanctionner pas moins de neuf instituts financiers à la suite de son analyse des Panama Papers.

Juste avant Noël, ce n'est certainement pas ce à quoi s'attendaient les quatre banques et les cinq autres entités dans le viseur de la commission de surveillance du secteur financier (CSSF). Être dénoncés sur la place publique, de plus dans un pays comme le grand-duché qui n'est pas connu pour sa férocité en matière de transparence quand il s'agit de sa place financière n'est peut-être pas une mise à mort directe, mais gageons qu'il y aura des explications à donner à la clientèle quand elle apprend la teneur de ce cadeau de Noël pas comme les autres.

Dans un communiqué de presse la CSSF explique qu'elle a agi dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Et qu'après la publication des Panama Papers par le consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) elle a « procédé à une vérification complète des comptes de sociétés, en relation ou non avec Mossack Fonseca (le cabinet d'avocats panaméen d'où provenaient les papiers publiés par l'ICIJ, ndlr) ou le Panama, et plus particulièrement du respect des obligations d'identification du client (know your customer) et de détection de transactions à risque (know your transaction). » Au cours de l'année 2017, la commission de surveillance a étendu son analyse sur les entreprises d'investissement et les professionnels actifs dans le secteur. En plus, elle a nommé des réviseurs externes pour enquêter sur les structures offshore et elle a envoyé un questionnaire à toutes les banques - elles sont 73 - installées au Luxembourg qui proposent de la gestion de fortune dans leurs services.

Pourtant, cela ne veut pas dire que chaque pierre a été retournée. De son propre aveu, la CSSF admet qu'un

« large échantillon représentant 20 pour cent de l'ensemble des comptes de sociétés en relation avec des structures offshore a été contrôlé ». Et sur ces 20 pour cent, plusieurs infractions mineures ont été constatées - dont la CSSF n'a pas rendu publics les noms, contrairement aux infractions plus graves - et, suite à des injonctions les instituts concernés ont coopéré. En ce qui concerne les banques et autres entités qui ont donné lieu à des soucis plus graves, la CSSF a demandé des amendes dont elle chiffre le total à 2.012.000 euros. Les banques concernées sont : la CA Indosuez Wealth (Europe), DNB Luxembourg, Nordea Bank, Novo Banco (Luxembourg). Les autres entités sont : Experta Corporate and Fund Services, Link Corporate Services, Maitland Luxembourg, Pure Capital et Victory Asset Management.

Sanctions toutes relatives

Détail piquant, comme l'a révélé la radio publique 100,7, un des administrateurs de Victory Asset Management, n'est autre que le frère du grand-duc, le prince Guillaume de Luxembourg. Mais c'est avant tout Experta Corporate and Fund Services qui devrait retenir l'attention du public. Selon l'ICIJ, dans les Panama Papers c'est déjà l'entité qui a le plus de montages offshore sur son compte.

De plus, le 5 décembre le siège de la banque Belfius a été perquisitionné par les autorités belges. Selon le quotidien Le Soir (et dans un article rédigé par le journaliste Xavier Counasse, membre de l'ICIJ), cette perquisition est en lien direct avec Experta décrite comme une « filiale luxembourgeoise du groupe franco-belge Dexia ». En Belgique une enquête approfondie est en train de se faire, qui implique des anciens responsables de Dexia ainsi que l'ancien premier ministre Jean-Luc Dehaene. De quoi relativiser les prouesses discrètes de notre régulateur bien à nous.

SHORT NEWS

ULC : bonne chance aux nouveaux labels !

(lm) - Rendre plus intelligibles les labels des produits agricoles, voilà l'objectif d'un nouveau projet de loi déposé pendant l'été. Face à des produits luxembourgeois et étrangers qui multiplient logos et publicité, « le consommateur non averti risque de ne pas se retrouver (...) dans le dédale des labels », constate-t-on dans l'exposé des motifs. Le ministère de l'Agriculture introduira un « agrément officiel » de labels luxembourgeois, et systématisera les critères que les produits doivent remplir. C'est l'Union luxembourgeoise des consommateurs qui vient de réagir en premier à travers un avis officiel remis en novembre. Et de manière plutôt positive : « Nous espérons que ce système d'agrément (...) fera ses preuves en pratique », écrit l'ULC, et poursuit : « Tout dépendra de l'intérêt des groupements de producteurs pour ce nouveau logo. » Elle note, sans insister toutefois, une des faiblesses du critère de régionalité : « Il suffit d'utiliser des animaux nés et élevés sur le territoire de la Grande Région transfrontalière ou encore des produits d'origine animale dont l'abattage, la transformation et le conditionnement ont lieu dans la Grande Région. » Enfin, l'ULC relève que la possibilité de continuer à utiliser des logos non agréés comme ceux des labels bio ou marque nationale risque de « nuire à l'objectif de meilleure transparence ».

CFL: Verspätungen auch mit neuem Fahrplan?

(ja) - Der neue Fahrplan im öffentlichen Transport, der seit dem 10. Dezember gilt, sorgt für Unmut. In einer parlamentarischen Anfrage an den Nachhaltigkeitsminister äußerte Yves Cruchten seine Besorgnis um die Bahnreisenden aus Kayl und Rümelingen. Die hätten sich über häufigere Verspätungen und verpasste Verbindungen beschwert. Der LSAP-Abgeordnete will wissen, wie viele Züge seit dem Fahrplanwechsel verspätet waren. Sie sind seit der Umstellung fahrplanmäßig länger unterwegs, damit diese Pläne realistischer sind - so ganz scheint das jedoch nicht geklappt zu haben. Die CFL veröffentlicht Daten über Verspätungen nicht laufend, sondern nur in ihren Jahresberichten. 2016 waren knapp 90 Prozent der Züge pünktlich - allerdings wird eine Verspätung erst ab sechs Minuten als solche gezählt. Der Ärger über die neuen Fahrpläne beschränkt sich nicht auf die LSAP oder den Süden des Landes: Schon letzte Woche monierte die CSV Osten, dass auf der Strecke zwischen Wasserbillig und Luxemburg-Stadt die kleineren Bahnhöfe nicht mehr so oft bedient werden wie bisher. Auch die Busverbindungen aus dem Osten des Landes, die nun auf Kirchberg und nicht mehr in der Innenstadt enden, sorgen bei der Ostsektion der größten Oppositionspartei für Ärger. Vielleicht bessert die CFL ihre Fahrpläne über die Feiertage ja nach - ab Januar ist die vorweihnachtliche Ruhe nämlich vorbei.

woxx@home

Intergalaktische Zeiten

Die letzte Ausgabe der woxx im „alten“ Jahr ist resolut auf Zukunft eingestellt: Ein Dossier zu digitalen Medien und unsere Vorstellungen über die wirtschaftlichen Chancen des Spaceminings - da sieht selbst die hochglänzende Konkurrenz mit den vielen freudestrahlenden, solariumgebräunten Konterfeis der Wirtschaftsboerse altbacken aus. Die Doppelausgabe erlaubt es dem woxx-Team „zwischen den Jahren“ einmal tief Luft zu holen und erst wieder am 5. Januar zu erscheinen. Wem bis dahin langweilig werden sollte, dem sei ein Blick auf woxx.lu empfohlen: „Am online“, wie unser Staatsminister zu sagen pflegt, gibt es keine Pause. Dort wirken die woxxler*innen etwaigen Entzugserscheinungen entgegen, üben sich in diversen Formen inklusiver Schreibweisen und testen neue Formate in Schrift, Ton und demnächst wohl auch Bild aus. Frohen Mutes werden sie dann im neuen Jahr mit geballter Kraft sich ins Wahljahr stürzen und die vielen neuen Ideen, die sie sammeln konnten, zur Anwendung bringen.